

L'élision de *que* et *ve* est toujours permise :

Apposita frondes, velleraque alba tegunt. O.  
Quid facis? exclamat; membraque ab igne rapit. O.

Nous avons vu plus haut qu'une élision peut précéder les mots *es* ou *est*, placés à la fin du vers.

Dans cette sorte de mètre, comme dans les autres, il faut éviter de multiplier les élisions. Qui peut saisir des pentamètres dans les passages suivants de Catulle?

Troja virum et virtutum omnium acerba cinis...  
Quam modò qui me unum atque unicum amicum habuit.

HARMONIE. — Souvent dans le vers pentamètre l'épithète placée à la césure rime avec le substantif placé à la fin du vers, et réciproquement. On ne peut douter que les poètes élégiaques aient affectionné cette consonnance<sup>1</sup>.

Aut canerem sicula classica bella fugæ. PROP.  
Pumex et canas tondeat antè comas. TIB.  
Et relevant multo pectora sicca mero. O.

<sup>1</sup> Voyez la note à la fin du volume.

## CHAPITRE XXVII.

### DU VERS IAMBIQUE.

#### I. IAMBIQUE TRIMÈTRE.

Le vers *iambique*, comme l'indique son nom, est composé d'*iambes* ( - - ). Horace le définit ainsi :

Syllaba longa brevi subjecta vocatur iambus;  
Pes citus, unde etiam trimetris accrescere jussit  
Nomen iambeis, quum senos redderet ictus,  
Primus ad extremum similis sibi.

L'*iambique trimètre*, qu'on nomme simplement *iambique*, se compose de trois mètres, c'est-à-dire de six pieds. Les Latins l'appelaient encore *senarius*.

Il faut remarquer que, dans la dénomination d'*hexamètre* et de *pentamètre*, le mot mètre est synonyme de pied. Mais pour l'*iambique*, et presque tous les autres vers dont il va être parlé, les grammairiens entendent par *mètre* la réunion de deux pieds, ou une *dipodie*<sup>1</sup>.

L'*iambique trimètre* mérite la première place après

<sup>1</sup> Sex enim pedes tres percussiones habent. (Quintil. IX, 4, 75.) — Quòd autem binis pedibus, et non singulis, scanditur, velus institutum est. (Rufin. p. 2712.) — Per monopodiam quidem sola dactylitica scanduntur, per dipodiam verò cetera. (Mar. Vict. p. 2497.) — Feritur senarius iambicus combinatis pedibus ter. (Diom. p. 503.) Térentianus Maurus enseigne la même chose :

Iambus ipse sex enim locis manet :  
Et inde nomen inditum est senario ;  
Sed ter feritur : hinc trimetrus dicitur,  
Scandendo binos quòd pedes jungimus.

Horace avait déjà dit, en parlant des tragédies de Pollion :

Pollio regum

Facta canit pede ter percusso.

l'hexamètre et le pentamètre. C'est le vers dont la comédie et la tragédie font le plus fréquent usage :

Hunc socci cepere pedem grandesque cothurni,  
Alternis aptum sermonibus, et populares  
Vincentem strepitus, et natum rebus agendis. H.

Archiloque passe pour en être l'inventeur.

Archilochum *proprio* rabies armavit iambo. H.

Il le consacra au genre satirique. Horace l'emploie avec succès pour faire l'éloge de la vie champêtre, et déplorer les désastres des guerres civiles. On voit qu'il se prête à des genres bien différents.

Dans Archiloque et dans Simonide, le vers *iambique* était presque toujours pur, c'est-à-dire composé de six *iambes*, comme le suivant :

Πάτερ Λυκάμεια, ποῖον ἐφράσω τοῖδι ; ARCH.

Catulle s'est plu à suivre ces modèles :

Phāsē-|lūs il-|lě, quēm | vidē-|tīs, hō-|spītes,  
Āit | fūis-|sē nā-|viūm | cēlēr-|rimus,  
Nēque ūl-|llūs | nātān-|tīs im-|pētūm | trābis  
Nēquis-|sē prā-|tēri-|rē, sī-|vė pāl-|mūlis  
Ōpūs | fōrēt | vōlā-|rē, sī-|vė līn-|lēo, etc.

Mais l'*iambique* est rarement composé avec cette rigueur ; on dit même que les *iambiques* purs sont interdits à la tragédie <sup>1</sup>.

Pour rendre ce vers plus majestueux, on a introduit le *spondée* aux pieds impairs :

<sup>1</sup> Notatur autem in tragædiis versus ex omnibus iambris compositus. (Mar. Vict. p. 2571.)

Tardior ut paulò graviorque veniret ad aures,  
Spondeos stabiles in jura paterna recepit,  
Commodus et patiens; non ut de sede secundā  
Cederet aut quartā socialiter. H.

Le même Horace nous fournira un exemple :

Jāmjam ēf-|fica-|cī dō | manus | scien-|tiæ,  
Sūplēx | et o-|rō, rē-|gna per | Proser-|pinæ,  
Per et | Dia-|nā nōn | moven-|da nu-|mina,  
Per at-|que li-|brōs cār-|minum | valen-|tium  
Refi-|xa cœ-|lō dē-|voca-|re si-|dera, etc.

Ce poète présente souvent l'*iambique* pur, et il n'admet guère que le *spondée* pour remplacer l'*iambe* aux lieux impairs. Il introduit rarement les autres substitutions dont nous allons parler.

Comme une longue équivalait à deux brèves, on a admis le *tribraque* ( ∪ ∪ ∪ ) au lieu de l'*iambe*, excepté au dernier pied. Par le même principe, en décomposant le *spondée*, on trouve un *dactyle* et un *anapeste*; ces pieds pourront donc remplacer le *spondée* <sup>1</sup>.

On va voir tous ces pieds employés dans quelques vers :

<sup>1</sup> Terentianus Maurus (p. 2432 Putsch.) a tracé élégamment les règles du *trimètre* :

Spondeon, et quos iste pes ex se creat,  
Admiscuerunt, impari tamen loco,  
Pedemque primum, tertium, quintum quoque  
Juvare paulum syllabis majoribus.  
At qui cothurnis regios actus levant,  
Ut sermo pompæ regie capax foret,  
Magis magisque latioribus sonis  
Pedes frequentant, servatâ lege tamen,  
Dum pes secundus, quartus et novissimus  
Semper dicatus uni iambo serviat.

L'emploi de quelques-unes de ces substitutions se trouve déjà dans Archiloque :

Οὐ γάρ τι καλὸς χῶρος, οὐδ' ἐπιμερος,  
Οὐδ' ἐπαρτός, οἷος ἀμφὶ Σιπριάς βοάς.

Quicūm-|que re-|gnō fi-|dit, et | māgnā | potens  
 Dōmīnā-|tur au-|lā, nec | leves | mētūt | deos,  
 Anīm-|que re-|bus cre-|dulum | lātis | dedit,  
 Mē vidē-|at, et | te, Tro-|ja. Non | unquam | tulit  
 Documen-|ta fors | majo-|ra, quā | fragili | loco  
 Starent | super-|bī. Cōlū-|men e-|versum oc-|cidit  
 Pollen-|tis Āsi-|æ, cœ-|litum e-|gregius | labor...  
 Victam-|que quam-|vis vide-|at, haud | credit | sibi,  
 Potuis-|se vin-|ci. Spoli-|ā pōpū-|lātōr | rapit. SEN.

Sénèque admet quelquefois au premier pied le *pro-céleusmatique* ( ◡ ◡ ◡ ◡ ), qui est un dédoublement du spondée, et un équivalent du dactyle et de l'anapeste :

Pātēfāci-|te acerbā cæde funestam domum...  
 Pavet ani-|mus, horret : magna perniciēs adest...  
 Ubi Pria-|mus, unum quæris; ego quæro omnia.

Il en offre une quinzaine d'exemples<sup>1</sup>.

Le vers *iambique* proscribit surtout le *trochée*. Ce pied, qui est le contraire de l'*iambe*, rompt entièrement la mesure.

Parmi les différents pieds que reçoit le vers *iambique*, on met bien :

- 1° Un *iambe*, un *spondée*, un *dactyle* ou un *anapeste* au premier pied;
- 2° Un *dactyle* au troisième;
- 3° Un *anapeste* au cinquième.

<sup>1</sup> Sanē accidit nonnunquam ut pro anapesto, aut dactylo, aut spondeo, quatuor breves primo pede ponantur, tanquam :  
 Beneficiā pro re colere, sapientis viri est.

(Mar. Vict. p. 2572.)

Il faut éviter :

- 1° L'*anapeste*<sup>1</sup> au troisième pied ;
- 2° L'*iambe*<sup>2</sup>, le *dactyle*<sup>3</sup> et le *tribraque* au cinquième ;
- 3° Deux *tribraques* de suite ;
- 4° Un *tribraque* au deuxième pied en même temps qu'au quatrième.

Nous allons donner un tableau des différents pieds du vers *iambique*, tels que nous les trouvons dans Sénèque.

TABLEAU DU VERS IAMBIQUE.

PREMIER MÈTRE ou PREMIÈRE DIPODIE.		DEUXIÈME.		TROISIÈME.	
◡ -	◡ -	◡ -	◡ -		◡ ◡
- -	◡ ◡ ◡	◡ ◡ ◡	◡ ◡ ◡		
- ◡ ◡		- -		- -	
◡ ◡ -		- ◡ ◡			
◡ ◡ ◡				◡ ◡ -	

<sup>1</sup> Nous posons ici des règles générales, sans avoir égard à quelques exceptions, qui ne les détruisent pas plus que certaines licences ne détruisent les règles du vers hexamètre. Voici un des exemples très-rares où l'*anapeste* est admis au troisième pied :

Nullō latus comitante. Quid dubitas? etc. SEN.

<sup>2</sup> Il va sans dire que, dans l'*iambique* pur, l'*iambe* est admis à tous les lieux.

<sup>3</sup> Sénèque en offre très-peu d'exemples :

Virile robur, nulla famæ memoria...  
 Tu, tu malorum machinatrix factorum.

## CADENCE.

FIN DU VERS. — Le vers *iambique*, ainsi que le vers pentamètre, doit finir par un mot de deux syllabes, dont la quantité soit un *iambe*. Ce mot est quelquefois un *pyrrique* ou *pariambe*.

O magna vasti Creta dominatrix freti,  
Cujus per omne littus innumera rates  
Tenuere pontum, quidquid Assyriâ tenuis  
Tellure Nereus pervius rostris secat:  
Cur me in penates obsidem invisos datam,  
Hostique nuptam, degere ætatem in malis  
Lacrimisque cogis? SEN.

1<sup>re</sup> Remarque. Le vers *iambique* finit bien par le verbe *est*, précédé d'une élision :

Patefacta ab imis Manibus retro via est. SEN.

2<sup>e</sup> Remarque. Quelquefois il est terminé par un mot de trois syllabes; mais alors ce mot commence par une voyelle qui supporte une élision<sup>1</sup>. On voit dans la première scène de l'*Hercule furieux* :

Ac templa summi vidua deserui ætheris.	vers	5
Pariterque natus astra promissa occupet.		25
Mea vertit odia. Dum nimis sæva impero.		35
Minorque labor est Herculi jussa exsequi,		41
Quàm mihi jubere : lætus imperia excipit. SEN.		42

On y trouve quatorze exemples semblables.

<sup>1</sup> Cette remarque, que j'avais crue nouvelle, se trouve dans Port-Royal : je n'ai donc pas besoin d'y insister.

3<sup>e</sup> Remarque. On finit très-rarement par un mot de quatre syllabes :

Revocabo in altâ conditam caligine. SEN.  
Intactus aut Britannus ut descenderet. H.

CÉSURE. — Le vers *iambique* admet deux *césures*<sup>1</sup>, celle de deux pieds et demi (*semiquinaria*, *penthemimeris*), et celle de trois pieds et demi (*semiseptenaria*, *hepthemimeris*). Ce sont précisément les *césures* du vers hexamètre.

La première est de beaucoup la plus fréquente. Sa syllabe finale est brève ou longue, puisque le troisième pied peut être un *iambe*, un *spondée*, ou un de leurs équivalents :

Jam nocte Titan | dubius expulsâ redit,  
Et nube mœstum | squalidâ exoritur jubar;  
Lumenque flammâ | triste luctificâ gerens,  
Prospiciet avidâ | peste solatas domos,  
Stragemque, quàm nox | fecit, ostendet dies. SEN.

D'après ce qui a été dit au sujet du vers hexamètre<sup>2</sup>, on approuvera les *césures* suivantes :

Fractum atque domitum est (monstrum). SEN.  
Minorque labor est Herculi jussa exsequi. ID.

Voici des exemples de la seconde *césure* :

Opus foret volare, | sive linteo. CAT.  
Roges, tuum labore | quid juvem meo? H.  
Quæ sidera excantata | voce Thessalâ? H.

<sup>1</sup> Accipere autem solet cæsuras duas, quas et heroicum, id est semiquinariam et semiseptenariam. (Asmodius, cité par Priscien, p. 1322.)

<sup>2</sup> Ci-dessus, p. 159.

Nondum meis exportat | e regnis pedem? SEN.  
 Incesse nunc, et cuncta | flagitiaingere...  
 Levis est dolor qui capere | consilium potest<sup>1</sup>. ID.

L'*iambique* est défectueux lorsqu'il est coupé après chaque dipodie<sup>2</sup> :

Non Afra avis | descendat in | ventrem meum. H.  
 Ut assidens | implumibus | pullis avis. H.

A plus forte raison quand tous les pieds tombent isolément :

Sed mos | illic | nunquam | fuit | patri | meo. PL.

ENJAMBEMENT. — Le vers *iambique* peut rejeter un pied ou un pied et demi :

Nec Sphynge cæcis verba nectentem modis  
 Fugi ; cruentos vatis infandæ tuli  
 Rictus, et albens ossibus sparsis solum. SEN.  
 Infanda timeo, ne meâ genitor manu  
 Perimatur : hoc me Delphicæ laurus monent. ID.

Mais le rejet le plus harmonieux et le plus fréquent est celui de deux pieds et demi :

Inter ruinas urbis, et semper novis  
 Deffenda lacrimis funera ac populi struem,  
 Incolumis adsto. SEN.  
 Elabere, anima : denique hoc unum mihi  
 Remitte funus. Irrigat fletus genas. ID.

Il ne faut pas cependant que cette coupe soit pro-

<sup>1</sup> Port-Royal dit que les sentences affectent particulièrement la césure de trois pieds et demi. J'ai vérifié l'exactitude de cette observation.

<sup>2</sup> *Pessimus (versus) qui singula verba in dipodiis habet, qualis est : Presentium | divinitas | coelestium.*  
 (Mar. Vict. p. 2525.)

diguée comme nous le voyons dans l'exemple suivant :

Quin ipsa tanti pervicax clades mali  
 Siccavit oculos ; quodque in extremis solet,  
 Periere lacrimæ. Portat hunc æger parens  
 Supremum ad ignem ; mater hunc amens gerit. SEN.

Le vers *iambique*, dont beaucoup de poètes ont fait usage<sup>1</sup>, resta soumis aux règles essentielles suivies par Catulle, Horace et Sénèque. Au deuxième et au quatrième pieds il présente toujours l'*iambe* ou le *tribraque*.

Voici le commencement de la description qu'en fait Tércntianus Maurus (p. 2432) :

Adesto, iambe præpes et tui tenax  
 Vigoris ; adde concitum celer pedem,  
 Nec alterius indigens opis, veni.

Le propre de ce vers était la rapidité : *pes citus*, a dit Horace. Ausone le caractérise élégamment dans une de ses Épîtres<sup>2</sup> :

Iambe, Parthis et Cydonum spiculis,  
 Iambe, pinnis alitum velocior,  
 Padi ruentis impetu torrentior,  
 Magnâ sonoræ grandinis vi densior,  
 Flammis corusci fulminis vibratior,  
 Jam nunc per auras Persei talaribus,  
 Petasoque ditis Arcados vectus, vola.

## II. TRIMÈTRES DES ANCIENS TRAGIQUES ET DE PHÈDRE.

Les anciens tragiques latins n'ont pas imité la sévé-

<sup>1</sup> Martial, Pétrone, Ausone, Paulin de Nole, Prudence, Sidoine Apollinaire, etc.

<sup>2</sup> *Epist.* 21.

rité des tragiques grecs. Ils ont fait usage de l'*iambique libre*, lequel admet aux cinq premiers pieds l'*iambe*, le *spondée*, le *dactyle* et l'*anapeste*<sup>1</sup>.

Voici le début de la Médée d'Ennius :

Utinam ne in nēmōre Pelio securibus  
Cæsæ accidissent abiēgnæ ad terram trabes;  
Neve inde navis inchoandæ exordium  
Cœpissēt, quæ nunc nominatur nomine  
Argo : quæ vëcti Argivi delecti viri  
Petebânt illam pellem inauratam arietis  
Colchis impërio regis Pëllæ per dolum!  
Nam nunquam hera errans mea domo efferret pedem.

Les pieds dont nous avons indiqué la quantité sont ceux qui s'éloignent des règles précédemment établies.

La versification de Pacuvius et d'Attius, dont l'un était contemporain de Sylla, l'autre de Cicéron, conserva la même liberté, quoiqu'elle fût plus châtiée sous d'autres rapports<sup>2</sup> :

Responsa explānat; mandāt nē matri fuat  
Cognoscēdi ūnquam aut contuēdi copia. PAC.  
Sol, qui micantem, candido curru, atque equis  
Flammam citatis fervido ardore explicas,  
Quianam tam advërso augurio et inimico omine  
Thebis radiātum lumen ostendis tuum? ATT.

<sup>1</sup> Omnes tam tragiæ quàm comædiæ veteris latinæ scriptores eodem metri modo iambici sunt usi, ut omnibus in locis indifferenter ponerent quinque pedes, id est iambum, vel tribrachum, vel anapestum, vel dactylum, vel spondeum, absque postremo loco, etc. (Prisc. p. 1319.)

<sup>2</sup> Ennius usa de certaines licences familières à son siècle, et dont il sera parlé à propos des Comiques. Ainsi nous voyons dans certains de ses vers des crases ou synèreses qui furent interdites dans le siècle suivant :

Quibu' nunc ærumnâ meâ libertatem paro?  
Quibu' servitutem meâ miserâ deprecor?

L'*iambique libre*, celui qui ne conserve invariablement l'*iambe* qu'au dernier pied, est le mètre adopté par Phèdre.

Toutes les substitutions que nous venons de voir dans les anciens tragiques se trouveront donc dans les vers du fabuliste. Il nous suffira de citer son Prologue.

Æsopus auctor quam materiam repperit,  
Hanc ego polivi versibus senariis.  
Duplex libelli dos est : quod risum movet,  
Et quod prudenti vitam consilio monet.  
Calumniari si quis autem voluerit,  
Quod arbores loquantur, non tantum fera,  
Fictis joculari nos meminerit fabulis.

Tandis que Catulle et Horace employaient l'*iambique* dans toute sa rigueur, Varron écrivait des Satires où il se servait de l'*iambique libre*. Par exemple :

Neque auro, aut gënere, aut multiplici scientiâ...  
Affatûr, nōn umbrantûr sōmno populæ.

*Remarque.* Comme l'*iambique libre* peut recevoir les pieds de l'hexamètre, excepté au dernier lieu, s'il arrivait que la pénultième du dernier mot fût commune, on aurait à la fois un *iambique* et un *hexamètre*. C'est ce qui se rencontre dans les vers suivants :

Seponit mœchæ vestem, mundum muliebrem. PH.  
Exclutit : revocat ; redeam ? non, si me obsecret<sup>1</sup>. TER.

<sup>1</sup> Horace, citant ce passage, a laissé dans un *hexamètre* les quatre premiers pieds de l'*iambique* ; mais il n'a pas conservé la désinence spondaïque.  
Exclutit : revocat ; redeam ? non, si obsecret. Ecce.

## III. TRIMÈTRES DES COMIQUES.

Les Comiques ont fait également usage de l'*iambique libre*<sup>1</sup>. L'*iambe* est toujours conservé à la fin du vers ; mais les autres pieds présentent souvent des difficultés. Toutefois nous pensons qu'on a exagéré l'irrégularité de ces vers ; et s'il reste quelques passages dont la métrique ne puisse rendre compte, il faut dire, pour la justification des auteurs, que des gloses ont été introduites dans le texte, ce qui a produit des vers trop longs ; que des archaïsmes ont été effacés ; que d'autres fois l'ignorance des copistes a interverti l'ordre des mots, ce qui a rompu la mesure<sup>2</sup>.

Plaute et Térence reproduisaient le langage familier : la rapidité de la prononciation introduisait dans leur poésie beaucoup de *contractions*, de *synopes* et de *synérèses*<sup>3</sup>. Aucune langue, dans la conversation, ne fait ressortir toutes les syllabes. Ainsi nous supprimons la plupart des *e* muets, que l'orateur et surtout le poète sont obligés de rétablir<sup>4</sup>.

Un passage curieux de Cicéron (*Divin.* II, 40)

<sup>1</sup> Marius Victorinus (p. 2523) dit qu'ils ont imité les auteurs de l'ancienne comédie grecque, Eupolis, Cratinus, Aristophane, plutôt que ceux de la nouvelle, Philémon, Diphile, Ménandre, dont la versification était plus rigoureuse.

<sup>2</sup> *His igitur exemplis facillimè diligentes omnium possunt comædiarum metra comprehendere, et versus, si quos imperitia scriptorum confudit, ad integrum restituere musica locum.* (Prisc. p. 4327.)

<sup>3</sup> Cf. Prisc. p. 1322.

<sup>4</sup> Il y a chez nous un genre de poésie, peu noble à la vérité, dans lequel on retranche à volonté les *e* muets. Nos vieux poètes se permettaient la même licence :

Si *tel* doulceur lui fait rien confesser. (Marot.)  
Dans l'ancien français, *tel*, *quel*, *grant*, étaient du féminin comme du masculin ; mais du temps de Marot, ce féminin ne se conservait que par licence. On lit dans la même pièce :

Et quand il dict, *telle* me soit menée.

nous montre combien à Rome, comme ailleurs, la langue parlée différait de la langue écrite. Lorsque Crassus préparait sa funeste expédition contre les Parthes, on entendit un marchand de Brindes crier dans le port des figues de Caunus<sup>1</sup>. Personne alors ne fit attention à cette particularité ; mais, après l'événement, on se la rappela, et l'on crut y voir un avertissement du ciel : *cave ne eas*.

Les difficultés que présente l'*iambique trimètre* des Comiques devront se résoudre à l'aide des remarques suivantes.

1° On sait que les anciens poètes latins pouvaient terminer en *u* devant une consonne au lieu de *us*, en *i* au lieu de *is*, les mots où ces syllabes n'étaient pas longues de nature<sup>2</sup> :

Volito vivū' per ora virūm. ENN.

Sceptra potitus, eadem aliis sopitū' quiete est. LR.

Ainsi s'explique la brève dans ces vers :

Ego mē tuā causā, ne erres, non rupturū' sum. PL.

Orationem hanc scripsit, quam dicturū' sum. T.

On voit souvent aussi la contraction de *est* : *opu' st* ou *opust*, etc. :

Si ma raison en moi se peut remettre,  
Si recouvrer *astheure* je me puis. (La Boétie.)

On trouve souvent dans notre ancienne poésie *espron*, pour *épron*.

<sup>1</sup> Ce marchand prononçait à la grecque *cavneas* ou *caFneas*.

<sup>2</sup> Cicéron (*Orat.* 48) : *Verborum, quorum erant eadem postrema duæ litteræ quæ sunt in optimis, postremam litteram detrahebunt, nisi vocalis insequatur. Ita non erat offensio in versibus, quam nunc fugiunt poetae novi. Ita enim loquebamur : Qui est omnibu' princeps, non omnibus princeps, et Vitā illā dignu' loquoque, non dignus.*

Sed quid opū<sup>1</sup> st verbis? sin eveniat quod volo. T.  
Et nunc Amphitryo præfectū<sup>1</sup> st legionibus<sup>1</sup>. P.

2° Outre les *synérèses* dont l'usage s'est conservé, *di*, *nil*, *mi*, etc., pour *dii*, *nilil*, *mihi*, et d'autres plus rares, qui se trouvent encore dans les poètes du grand siècle, comme *eodem* et *eadem* (disyllabes), les Comiques en emploient d'autres, dont il est important de noter les plus fréquentes.

Ils réunissent en une diphthongue les deux syllabes ou les deux premières syllabes des mots suivants : *meus*, *tuis*, *suus*, à tous les genres et à tous les cas ; *ea*, *eam*, *eum*, *eos*, etc. ; *deos*, *deum*, *deorum*, *dies* ; *ejus*, *hujus*, *cujus* ; *ait*, *fuit*, *fuisse* ; *duo*, *diu*, *prius* :

Bonīs tuis rebūs meās res irrides malas. P.  
Ibo ad te, fretūs tuā, Fides, fiducia. P.  
Laudo, malum quum amīcī tuūm dūcis malum. P.  
Sed is quo pacto serviāt suō sibi patri. P.  
Sītque eī paratum quod paratum non erat. P.  
Recens nātum cāpse, quod sibi supponeret. P.  
Pēr deōs atque homines, ego te obtēstor, Hægio. P.  
Diēs atque noctes cum cane atatem exigis. P.  
Amator nunquam sufferre eī's sumptus queat. T.  
Pōst argumētum hūj's eloquar tragœdiæ. P.  
Cūj's māximē te fieri participem cupis. T.  
Aīt nīmīum parcē facere sumptum. Mene? Te. Id.  
Carthaginiensī duā fuere filiæ. P.  
Quin etiām diū morabor, quin cupio tibi. P.  
Tum vinūm, priūs quām est coctum, pendet putidum. P.

1 De même Ennius :

Alter nare cupit, alter pugnare paratur<sup>1</sup> st.

On trouve souvent dans le théâtre grec : πού<sup>1</sup> στει ;

La contraction de *suus* se trouve encore dans Lucrèce, qui écrivait un siècle plus tard :

Lamina suis<sup>1</sup> oculis etiam bonus Ancu<sup>1</sup> reliquit...  
Aut quum suis aliās concussis artubus hinit.

Un vers est dur quand il renferme plusieurs de ces *synérèses*. Tel est celui-ci, qui a été cité plus haut :

Bonīs tuis rebus meas res irrides malas<sup>2</sup>.

Les mots *mea*, *tua*, *suum*, etc., devenus monosyllabes, peuvent s'élider :

Apud hunc sodalem meum, atque vicinum mihi. P.  
Sed istunc<sup>3</sup> exora, ut suam esse adsimulet. Scilicet. T.

Les Comiques réduisent encore en une diphthongue les deux dernières syllabes de *istius*, *illius*<sup>4</sup> :

Æquum videtur ; qui quidem istiūs sit modi. P.

Le mot *invidiam* ne compte que pour trois syllabes dans le vers suivant :

Qui sæpe propter invidjam<sup>5</sup> adimunt diviti. T.

1 Il vaudrait peut-être mieux écrire partout *sis*, *sos*, *sas*, comme Festus lit dans Ennius. (Voy. *sos*, *sas*, *sis*, dans Ennius, ed. Hessel. p. 56, 32, 53.)

2 Cicéron (*Attic.* xiv, 20) cite un vers d'Attilius, poète qu'il dit être *durissimus*. On n'a pas vu que la critique était justifiée par la citation même : Suam cuique sponsam, mi meam ; ! suum cuique amorem, mi meum.

Ce vers est un *trochaïque septénaire* ou un *iambique tétramètre*. Outre la dureté des syllabes : *suam* *cuique* *sponsam*, il y a deux ou trois contractions : *suam*, *suum*, et peut-être *meam*. Pareille chose arriverait en français si l'on multipliait les élisions de l'e muet.

3 Nous rendrons bientôt compte de ce premier pied.

4 Mais je pense que dans beaucoup de passages où se trouvent ces mots, il faut restituer l'archaïsme *isti*, *illi*, que les grammairiens constatent dans Caton, et qui doit à plus forte raison appartenir aux écrivains antérieurs. Voici par exemple un vers qui est faux avec la leçon vulgaire *illius* (Plaut. *Capt. prol.* 39) :

Hujus illic, hic | illi hodie fert | imaginem.

5 Comme ci-dessus, p. 86, *princip-jum*. Prononcez le *j* comme en italien, et non comme en français.



3° De même qu'on dit *mi*, pour *mihi*, les Comiques ne font quelquefois qu'une syllabe de *tibi*, *sibi*, et même ils élient ces mots<sup>1</sup> :

Si quid tib' placcat, quod illi congestum siet. P.  
Opinione melius res *tibi* habeat tua. P.  
Dicis uxorem *tibi* esse necessum ducere. P.  
Salutem *tibi* ab sodali solidam nuntio. P.

4° Ils font presque toujours l'éliision dans les mots composés, comme *tametsi* (disyllabe), *deoscolor*, *proinde*, *quemadmodum*, *quamobrem*, *introibant*, etc.

Tametsi<sup>2</sup> pro imperio vobis quod dictum foret. P.  
Multæ sunt causæ quamobrem cupiam abducere. P.

5° Ils raccourcissent un grand nombre de mots par la rapidité de la prononciation. Ainsi l'on trouve fréquemment les *syncopes* suivantes : *Enim*, *senex*, *domi*, *fores*, *foras*, *foris*, *sine* (monosyllabes); *poplus* (*populus*), *voluptas*, *juventus*, *senectus*, *fenestra*, *alterum*, *neminem* (disyllabes), etc. Ex. :

En'mvero di nos quasi pilas homines habent. P.  
Quidquam atinere. En'mvero spectatum satis. T.  
Sen'x qui huc Athenas exsul venit, non malus. P.  
Dom' (domo) quem profugiens dominum abstulerat, vendidit. P.  
For's (foris) illic extra scenam fiet proelia. P.

<sup>1</sup> Cette éliision n'est guère concevable qu'avec l'explication suivante. Les pronoms eurent primitivement une double déclinaison, de même que l'adjectif conjonctif *qui*, *quis*. On disait *ego*, *mis*; *tu*, *tis* : cela nous est attesté par les grammairiens (*Charis*, p. 118; *Prisc*, p. 955). Or ce génitif nous conduit naturellement au datif *mi*, *ti*, *si*. Dès lors *mi* n'est pas pour *mihi*, pas plus que *quis* n'est pour *quibus* : ce sont deux formes équivalentes. L'éliision de *ti* et de *si* est toute simple, comme celle de *mi*.

<sup>2</sup> De même Lucile :

Quo me habeam pacto, *tametsi* non quæri, docebo.

Manendum est soli s'ne illa. Quid tum postea? T.  
Nam cum Telebois bellum est Thebaïo pöplo. P.  
Capiunt vol' ptates, capiunt rursum miserias. P.  
Eat in Siciliam : ibi esse homines vol' ptarios. P.  
Quo nemo adæquè j'ventute ex omni Atticâ. P.  
S'nectutem oblectet ; respice ætatem tuam. P.  
Quæ ibi aderant, fortè unam adspicïo ad'lescentulam. T.  
Quid facies? concludere in festram<sup>1</sup> firmiter. P.  
Illustriores fecit, festrasque indidit. P.  
Nem'nem venire, qui istas assereret manu. P.

Lucrèce use encore de semblables licences. Il fait de deux syllabes les mots *semine*, *virgines* :

Denique cœlesti sumus omnes *sem'ne* oriundi...  
*Vir'nes* nam sibi quisque domi Romanus habet sas.

Nous avons cité plus haut<sup>2</sup> certaines syncopes dans les verbes que présentent les poètes classiques. Les Comiques en emploient beaucoup d'autres, telles que *dixe* (*dixisse*), *adduxe* (*adduxisse*), *admissee* (*admississe*), *intellexes* (*intellexisses*), *recesset* (*recessisset*), *erpuir*<sup>3</sup> (*eripuit*), etc.

6° Ils abrègent la dernière syllabe des impératifs :

<sup>1</sup> Festus remarque qu'on disait anciennement *festram*, pour *fenestram*.

<sup>2</sup> Page 71.

<sup>3</sup> On trouve dans Horace *surpite*, *surpuerat*.

Il y a dans les comédies latines beaucoup de vers faux, provenant de ce que des syncopes ont été remplies par les copistes. Ainsi dans Plaute (*Pœn*, V, 2, 98) :

*Surreptus* sum illinc : hic me Antidamas, hospes tuus.

il faut lire *surptus*.

De même dans le vers suivant (Plaut. *Stich*, I, 3, 8) :

Quò minit' laboris illam *cepisse* existimo.

je crois fortement qu'il faut *cepse*.

*cave*<sup>1</sup>, *vide*, *tace*, *mane*, *tene*, *jube*, *habe*, *roga*, *abi*, *redi*<sup>2</sup>, etc. Ex. :

Tacē tu. Non taceo, quando res vertit bene. P.  
 Tibi auscultabo. Tenē tu cistellam tibi. P.  
 Argentum rursum jubē rescribi, Phormio. T.  
 Sati' si futurum est : rogā me viginti minas. P.  
 Abī, Dōrias ; citō hunc deduce ad militem. T.  
 Quid nunc ! iturus, an non ? Abī sanē domum. P.

Les composés *abidum*, *jubesis*, *jubedum*, *tene-sis*, etc., abrègent toujours la seconde syllabe. On trouve dans les poètes classiques *cavesis* et *videsis* ayant la même quantité.

7° Les Comiques emploient beaucoup de diérèses qui n'étaient plus permises sous Auguste. Ainsi ils disent *relicuus*, *eii*, *iam*, *larua*, etc., pour *reliquus*, *ei*, *jam*, *larva*, etc. Ex. :

Ut pernoscat̄is ecquid spe<sup>3</sup> sit rēlicūum. T.  
 Nunc, quod rēlicūum<sup>4</sup> rēstat, volo persolvere. P.

<sup>1</sup> *Cave* est souvent un pyrrhique, même dans les poètes classiques.

<sup>2</sup> Cette explication, généralement admise, est commode pour scander les vers. Mais il est plus probable que ces mots devenaient monosyllabes, la première étant accentuée et la seconde muette. Nous retomberions alors dans la licence précédente.

<sup>3</sup> C'est ainsi qu'il faut lire, au lieu de *spei*, sans avoir besoin de recourir à la synérèse. De même, dans les vers suivants :

Et *re* argumentum dicam. Audire edepol lubet. P.  
 Et *re* operam dare te fuerat aliquantō æquius. P.  
 Aut aliā, cujus desiderium insideat, *re*. Lr.

*Re* pour *rei*. (Sur ces génitifs, voy. Aulu-Gelle, IX, 14.)

<sup>4</sup> On voit aussi dans Phèdre :

Inter *relicuas* merces atque obsonia.

Cet exemple et celui de Plaute montrent qu'il vaut mieux faire trois brèves des trois premières syllabes, que d'expliquer cette licence par l'allongement de la première, *reliquum*, autre moyen que propose Bonat pour le vers de Térence.

Sicyone summo genere eii<sup>1</sup> vivit pater. P.  
 Hoc agite, sultis, spectatores, nunc iam. P.  
 I nunc iam intrō, ne in morā, quum opu' sit, sies. T.  
 Qui me atque uxorem ludificatu' st, lārūa. P.  
 Num lārūatus aut cerritus? fac sciam. P.

8° Ils omettent quelquefois l'élision, ou abrègent une syllabe longue au lieu de l'élider<sup>2</sup> :

Ita nunc belligerant Ætoli cūm Aliis. P.  
 Assequere ac retine, dūm ego huc servos evoco. T.  
 Is lembus nostræ navi insidias dabat. P.  
 Esse *ad*simulabo, atque in horum familiam. P.  
 Edepol *næ* istam tempori gnato tuo. P.  
 Eius anuis<sup>3</sup> causā opinor, quæ erat mortua. T.

1<sup>re</sup> *Remarque*. Cicéron (*Orat.* 45) parle de ces hiatus : « *Poetæ... qui, ut versum facerent, sæpe hiabant; ut Nevius :*

Vos qui accolitis Istrum fluvium atque Algidum.

*Et ibidem :*

Quam nunquam vobis *Grai* atque barbari.

*At Ennius semel :*

• *Scipio invicte...*

*Et quidem nos*<sup>4</sup> :

Hoc motu radiantis *Etesie* in vada ponti. •

• 2<sup>e</sup> *Remarque*. Cette licence a surtout lieu quand la syllabe qui devrait être élidée se trouve devant une *h*,

<sup>1</sup> De même Lucrece (III, 555) :

Sive aliud quidvis potius connexius eii.

<sup>2</sup> Voyez sur ces licences, p. 81.

<sup>3</sup> Archaisme pour *anūs*.

<sup>4</sup> Probablement dans sa traduction d'Aratus.

ou séparée de la voyelle suivante par un repos, notamment quand l'interlocuteur change :

Næ tū habes servum graphicum et quantivis preti. P.  
Ego cum illo, quicum tum uno rēm habebam hospite. T.  
Percussit illico animūm. — At, at hoc illud est. T.

Dans le même cas, les Comiques allongent une brève terminée par une consonne :

Hic ipsus Casinam deperit. Habeo viros. P.

9° L'ancienne langue latine ajoutait souvent un *d* à une voyelle finale, surtout au datif et à l'ablatif du singulier<sup>1</sup>. Les Comiques ont conservé *med*, *ted*, pour *me*, *te* :

Si quid mēd erga tu hodie falsum dixeris. P.  
Loqui atque cogitare sine tēd arbitro. P.  
Quō tēd<sup>2</sup> hoc noctis dicam proficisci foras? P.

10° Ils suppriment le *d* dans *apud*, *sed*, *quid*, *quod*, et font brève ou élident la syllabe qui le précède :

Valet atque vivit. Ubinam est, quāso? Apūd mē domi. T.  
Quantillum argenti mī āpūd trapezitam siet. P.  
Tuā quæ daretūr. Sed intus narrabo tibi. P.  
Tuo veteri dominō, quod is velit fideliter. P.  
De honore populi : verūm quod ad ventrem attinet. P.

11° Ils abrègent la première syllabe de *ille*, *illa*, *illud*, *iste*, *istum*, etc. :

Si sumas in illis exercendis, plus agas. T.

<sup>1</sup> Voyez dans l'inscription de la colonne Duilienne, élevée l'an 494 de Rome : *Præsented maximodictatore, altod marid, navaled prædad*, etc. On y trouve aussi *poplom* (*populum*), que nous avons vu plus haut dans un vers de Plaute. (Cf. Schoell, *Hist. de la Littér. rom.*, t. I, p. 48.)

<sup>2</sup> Exemple cité par Charisius (p. 87), et par Diomède (p. 436).

Ut ille trepidabat, ut festinabat miser ! P.  
Lenonis hæ sunt ædes. Malè istis evenat ! P.

Les mêmes licences<sup>1</sup> réparaitront quand nous parlerons du vers *trochaïque septénaire*.

12° Il est tout simple que les Comiques admettent au premier pied le *procéleusmatique*, dont nous avons vu des exemples dans Sénèque<sup>2</sup> :

Pröpëra ïgl-|tur fugere hinc, si te dii amat. Abiero. P.

Mais ce premier pied reçoit encore deux autres substitutions : le *bacchius* ( ∪ - - ) et le *crétique* ( - ∪ - ).

Nous trouvons un exemple du *bacchius* dans le plus ancien poète latin, Livius Andronicus :

Clÿtæmne-|stra juxtim; tertias natæ occupant<sup>3</sup>.

Plaute et Térence en font assez souvent usage<sup>4</sup> :

In ocul-|-to, miseri victitant succo suo. P.  
Juben' mī i-|-re comites? Sanan' es. Si non jubes. P.  
Studet par | referre; præsens absensque idem erit. T.  
In hanc no-|-stram plateam. Mirum ni hanc dicit, modò. T.  
Ego exclu-|-dor; ille recipitur. Quâ gratiâ? T.

<sup>1</sup> Priscien constate toutes ces irrégularités quand il dit (p. 1322) : *At illud quoque sciendum, quod omnes quidem crebris synalæphis et episynealæphis, et collisionibus, et abjectionibus S litteræ sint usi, scandendo versus suos.*

<sup>2</sup> Ci-dessus, p. 218.

<sup>3</sup> *Apud Non.* p. 127 (Merc.).

<sup>4</sup> J'omets à dessein les exemples (ils sont nombreux) qui peuvent s'expliquer par une autre licence précédemment indiquée :

Sed etsi her-|-cle graviter cecidi stultitiâ meâ. P.  
Foris il-|-hc extra scenam fient prælia. P.  
Boves qui | convivas faciunt, herbasque oggerunt. P.

Dans le dernier vers, *boves* peut être contracté en une seule syllabe (en grec βούς).